

Appel à candidature pour une résidence en 2023 - ouvert jusqu'au 23 février 2023

Créée à l'initiative de L'Autre Ferme, cette résidence est soutenue par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre d'Artiste en territoire et par la commune de Cherves-Châtelars en Charente.

Eligibilité

La résidence est ouverte à toutes les écritures, notamment roman, nouvelle, poésie, bande-dessinée, littérature jeunesse. Elle est accessible aux auteur.e.s de langue française qui ont publié au moins 1 ouvrage en langue française à compte d'éditeur.

Conditions d'accueil

La résidence d'une durée de 4 semaines est assortie d'une bourse de 2 400 € bruts en droits d'auteur. L'Autre Ferme met à disposition une chambre de 32 m2 équipée d'un grand bureau et d'une connexion wifi.

La salle de bain, la cuisine et la pièce de vie sont partagées. A noter qu'une chienne de grande taille et 2 chats vivent dans les espaces communs. Il est demandé de respecter l'éthique végane du lieu durant la présence au sein de la ferme en ne consommant aucun produit d'origine animale. Nous serons ravis de vous conseiller des recettes savoureuses, locales et de saison.

Le transport est pris en charge par L'Autre Ferme dans la limite de 200 €. Les frais de repas sont à la charge de la personne en résidence.

Un programme de rencontre publique ou atelier d'écriture, au maximum de 4, devra être construit en commun. Le transport vers les lieux de rencontre sera pris en charge par L'Autre Ferme.

Période

Le séjour, en 2023, pourra être divisé en 2 x 2 semaines à définir d'un commun accord, hors vacances scolaires.

Modalités de candidature

Le dossier complet sur papier libre doit comporter :

Vos prénom et nom (de naissance et pseudonyme le cas échéant)

Adresse principale

Date et lieu de naissance, nationalité

Email et téléphone

Lettre de motivation :

Elle devra préciser, sur une à 2 pages maximum, votre intérêt pour

- le cadre d'une association de protection des animaux et de la nature
- un environnement ultra rural et isolé
- des activités ponctuelles avec un public rural, scolaire ou non, co-construites avec nous.

Présentation du projet d'écriture : note d'intention d'une page, éventuellement accompagnée d'un extrait de 10 pages maximum.

Curriculum vitae précisant la liste des bourses et aides publiques déjà obtenues.

Bibliographie par année de publication avec le titre et le nom de l'éditeur.

Dernier ouvrage publié en version papier ou numérique.

Éditeur si connu.

L'écriture est-elle votre **principale source de revenus ?**

Disposez-vous d'un **numéro de siret ou d'adhésion à la Maison des Artistes ?**

Vous avez jusqu'au 23 février pour nous adresser votre candidature. Elle sera soumise à l'approbation du conseil d'administration et de nos partenaires culturels. Vous recevrez une réponse le 17 mars 2023 au plus tard. Les documents envoyés ne pourront être retournés.

En dehors de l'appel à candidature, vous pouvez réserver notre chambre-atelier à des conditions privilégiées.

Participation de 350€/semaine pour la chambre-atelier.

Accès libre au salon-cuisine pour préparer vos repas (à votre charge).

Notez que nous demandons de respecter scrupuleusement l'éthique végane du lieu durant votre séjour.

Pour bénéficier de ces conditions, vous devez être professionnel et avoir déjà publié à compte d'éditeur. Vous devez nous adresser :

- Une lettre expliquant vos motivations pour venir dans un lieu comme L'Autre Ferme. Cette note doit mentionner votre engagement à respecter l'éthique végane du lieu.
- Une note sur le sujet de votre travail d'écriture
- Votre biographie et un exemplaire (pdf ou autre) de votre dernière publication.
- Les dates auxquelles vous souhaitez séjourner.

Votre candidature sera soumise à l'approbation du conseil d'administration et vous recevrez une réponse sous 15 jours à la réception de votre demande.